



*1ère sortie club 2000 : 5 et 6
février vol à skis à Lans-en-Vercors*

Numéro Spécial informations du club

Programme des activités 2000

Notez déjà la date de la fête du club : 14 octobre 2000

Date	Activité	Lieu	Rendez-vous
5-6 février	Vol en station (à skis)	Lans-en-Vercors	Parking de l'Aigle 11 h
19-20 février	Sortie club hors Vercors	St Hilaire du Touvet	Lumbin 10 h 30
4-5 mars	Vol en station (à pieds)	Villard de Lans	Parking de l'Aigle 11 h
11 mars	Pliage parachute	Lans-en-Vercors	Parking de l'Aigle 10 h
25-26 mars	Sortie club hors Vercors	St Hilaire du Touvet	Lumbin 10 h 30
8-9 avril	Challenge amical	Lans-en-Vercors	Parking de l'Aigle 10 h
22 avril	Perf 1-2	Lans-en-Vercors	Parking de l'Aigle 10 h
6 mai	Perf 1-2	Lans-en-Vercors	Parking de l'Aigle 10 h
20-21 mai	Compétition B	Lans-en-Vercors	Parking de l'Aigle 9 h
1-2-3 juin	Stage SIV + sortie club	Annecy	A déterminer
10-11-12 juin	Stage SIV + sortie (report)	Annecy	A déterminer
24 juin	Perf 1-2	Lans-en-Vercors	Parking de l'Aigle 10 h
1-2 juillet	Compétition B	Villard de Lans	A déterminer

La suite du programme sera fixée ultérieurement

Compétitions régionales B

Nous avons proposé 2 dates de compétitions régionales B à la FFVL, 20-21 mai et 1-2 juillet 2000 (cf. programme). Nous ferons appel aux volontaires en temps utile. Selon les dates, Jean-Marc Arduin, Pierre Vinit ou Bibou, seront les directeurs d'épreuve. Merci de noter ces dates, une compétition est toujours un événement important dans la vie d'un club. Le samedi soir (20 mai et 1^{er} juillet) sera aussi l'occasion de tous se retrouver autour d'un bon repas et pourquoi pas, d'une belle fête !

Le club est sur le web

Vous saurez tout sur les activités du club en vous connectant à :

www.planete-vercors.com/lans-parapente

Le site est hébergé gracieusement par Planète Vercors à Villard de Lans. Il est mis à jour en temps réel. Vous y trouverez 24 h sur 24 h le programme des activités, une description des sites autour de Lans-en-Vercors, des idées de cross, des récits, des conseils, des petites annonces, et plein d'autres choses ! Merci aux heureux internautes, et à tous les membres du club, de nous aider à faire vivre ce site.

COMITE DIRECTEUR

• **Président :**

DANEL Vincent

• **Vice-président :**

VILLIET Pierre

• **Secrétaire :**

DECAILLON Régis

Secrétaire-adjoint :

OLIVIER Eric

• **Trésorier :**

CANDOTTO Robert

Trésorier-adjoint :

BAILLY Thierry

• **Membres :**

BUT Jean-Marc

DANEL Pierre

DANEL Sébastien

VALVERDE Daniel

ADRESSES UTILES

• **Robert CANDOTTO**

Les Jailleux

38250 LANS EN VERCORS

Tél. port. 06 07 19 21 85

• **Vincent DANEL**

27 Allée du Marais chalet N° 5

38250 LANS EN VERCORS

Tél. port. 06 14 01 18 08

Vincent.Danel @ ujf-grenoble.fr

• **Régis DECAILLON**

21 rue Henri Barbusse

38600 FONTAINE

Tél. port. 06 82 21 49 59

Dunckie@aol.com

ORGANISATION

• **Responsables des sites :**

BUT Jean-Marc

DANEL Sébastien

VALVERDE Daniel

• **Relations avec les autorités**

fédérales, locales et

territoriales :

CANDOTTO Robert

DANEL Vincent

DECAILLON Régis.

• **Relations entre membres :**

DANEL Vincent

• **Relations avec l'école**

ALTO :

VILLIET Pierre

• **Organisation compétition**

club et compétiteurs du club :

DANEL Pierre, OLIVIER Eric

• **Organisation sorties club :**

BAILLY Thierry

VALVERDE Daniel

• **Organisation Stages perf :**

DANEL Vincent

VILLIET Pierre

• **Parution gazette :**

DANEL Vincent

DECAILLON Régis

OLIVIER Eric

Stage S.I.V (Simulation d'Incidents en Vol)

DATE : 3 jours du 01 au 03 juin 2000 ou report le 10 - 11 et 12 juin en cas de météo défavorable..

LIEU : Annecy.

PRIX : 1100 FF tout compris hors hébergement - pension.

ENCADREMENT : 2 moniteurs diplômés.

LOGISTIQUE : bateau, navette, vidéo...

NIVEAU REQUIS : brevet de pilote.

MATERIEL : voile homologuée, parachute de secours, gilet de sauvetage (fourni), combinaison Néoprène (si possible), sac étanche pour radio (si possible).

LE PROGRAMME :

- **Sensibilisation au matériel et réglage de celui-ci, reconnaissance du site et de la zone d'évolution.**
- **Modification de la structure sans changement de cap :**
 - Oreilles petites et grandes, qualité du geste pour la réouverture.
 - Décrochage au B (ou C selon spécificité).
 - Fermeture frontale relâchée instantanément.
- **Modification du cap sans modification de la structure :**
 - 360° engagés avec sortie pilotée sur l'axe.
 - Wing-over pilotée avec respect de l'axe.
- **Modification progressive du cap avec modification de la structure :**
 - Fermeture asymétrique jusqu'à 50% de l'envergure avec contrôle cap initial.
 - Idem avec départ rotation jusqu'à un tour coté fermé.
 - Fermeture 50% avec rotation coté ouvert.
 - Oreilles avec virages (wing et 360°).
 - Fermeture frontale et asymétrique avec accélérateur.

Toutes autres manœuvres (décrochages, vrilles,...) ne font plus partie du programme S.I.V mais relève de l'acrobatie.

Nombre minimum et maximum de personnes : 7.

Selon possibilité, le club pourrait prendre en charge une partie des frais (à l'étude).

L'organisation pour le trajet et le gîte sera à définir ultérieurement.

Confirmer votre inscription au 04 76 27 05 70 (répondeur), l'ordre des réservations se fera en fonction de l'arrivé des messages sur le répondeur.

Section delta

Depuis décembre 1999, 2 deltistes ont rejoint le club en tant que membres. Bienvenue à Jean-Pierre Béatrix et Alain Bérout qui de part leurs adhésions ouvrent une section delta au sein du club. Nous espérons vous voir bientôt dans le ciel du Vercors. Cette année il va y avoir de l'animation en l'air.

Parachute de secours

La proposition de faire un achat de groupe a eu très peu d'échos Le comité directeur ne peut que vous encourager à vous équiper. On peut affirmer en l'an 2000 que ça marche et que ça peut sauver la vie. Il n'y a pas de contre-indications ! Des articles intéressants sont parus récemment dans Vol Libre et dans le dernier numéro d'Aérial. Nous ne prendrons pas position sur la meilleure position du secours sur la sellette, le débat est sans fin. Ou si, pour dire que c'est finalement un choix personnel ! Si vous souhaitez vous équiper, merci de contacter Vincent Danel.

Méaudre

Les discussions sont bien avancées avec la mairie de Méaudre et les propriétaires des terrains pour officialiser la pratique du parapente sur cette commune. Le premier décollage concerné est celui du lieu dit Le Crêt où certain(e)s ont peut être déjà volé la saison dernière. C'est un site nord nord-est accessible en voiture par la route des Narces, bien pratique pour un petit vol balistique du matin, dans un très beau cadre. Nous "testerons" prochainement d'autres décollages en face est, côté télésièges. Bien que les démarches soient un peu longues et qu'elles nécessitent pas mal de "paperasse", nous nous proposons d'essayer d'en faire un site FFVL.

Chemin d'exploitation des blanc

Nous avons rencontré le maire de Lans-en-Vercors, ainsi que le secrétaire de mairie (M. Danet) le 29 novembre 1999. La discussion a été très cordiale. Nous avons eu la confirmation d'un soutien total de la mairie pour faciliter l'accès au chemin des Blancs par la mise en place d'un cadenas à cartes gérées par le club. Pensez à faire la demande d'une carte d'accès et d'un macaron si vous souhaitez emprunter ce chemin dès le retour des beaux jours. Chaque membre du club a reçu le formulaire adéquat à l'automne dernier. Le projet d'une aire de stationnement à l'atterrissage des Blancs est à l'étude.

Commission médicale de la ligue Rhône-Alpes de vol libre

Nous avons participé à la réunion de cette commission le 26 novembre 1999 à Chambéry. Très peu de monde L'accent a été mis sur la nécessité de former des pilotes aux gestes de premier secours et à la gestion des secours lors d'un accident de vol libre. L'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) est considérée comme un premier tronc commun qui pourrait être suivi d'une formation plus spécifique. Pur hasard, notre club est apparu comme précurseur puisque nous venions de décider de financer l'AFPS aux pilotes volontaires. Un seul pilote du club a suivi cette formation à Autrans en décembre. A suivre ...

Assemblée Générale de la ligue Rhône-Alpes de vol libre

Compte tenu du nombre de ses membres, Lans en L'air a 5 voix lors des votes à cette assemblée du 22 janvier 2000. Le président de la FFVL, G. Blandin, est présent lors des débats. Voilà quelques uns des points que nous avons retenu de cette longue réunion :

- La région Rhône-Alpes compte environ 135 sites, dont seuls 88 sont " reconnus " par la FFVL. Pour être reconnu, un site doit permettre un libre accès à tout pratiquant, qu'il soit amateur ou professionnel. Cette reconnaissance est la condition nécessaire à l'obtention de subventions.
- Une formation d'accompagnateur de club sera organisée au niveau régional cette année. Il y a déjà une vingtaine de candidats,
- Des subventions peuvent être demandées à la ligue pour des actions de formation ; nous allons y penser,
- La commission formation de la ligue est essentiellement composée de professionnels. Un appel est lancé aux clubs pour qu'ils y participent,
- Des journées "d'évaluation pilote" sont à l'étude par la commission formation,
- Cette année, à titre expérimental, deux compétitions régionales B pourront avoir lieu le même week-end dans le même département,
- De nouvelles manifestations ainsi que des journées de remise à niveau seront organisés pour les deltistes,
- Le président de la FFVL a annoncé de prochains changements du coût de la licence-assurance, vers une baisse des prix pour être plus attractif, en rappelant quand même que le vol libre est toujours libre en France grâce à l'existence d'une fédération forte.

Jean-Pierre Chauffourier est confirmé dans ses fonctions de président de ligue. Pierre Braems (école de Chamoux) est le nouveau responsable régional de la formation (RRF). Serge Ramus, que nous connaissons comme président du Comité Départemental du Vol Libre de l'Isère (CODEVOLI) est le nouveau responsable régional des sites (RRS).

Qualifications fédérales

Nouveauté de l'an 2000 à la FFVL, d'après nos informations le brevet ne devra être payé que s'il est réussi ! Le club prendra en charge ces frais de brevet (130 F) comme les années précédentes. Conformément aux objectifs du club, nous ne pouvons que vous encourager à passer le brevet et à valider le brevet de pilote confirmé.

Si vous souhaitez suivre une formation biplace ou une formation d'accompagnateur de club cette année, merci de le faire savoir rapidement à Robert Candotto afin que nous puissions étudier les possibilités d'aide financière. Le brevet de pilote confirmé est nécessaire pour ces deux formations. Les dates des stages biplace sont déjà connues (contacter Vincent Danel pour infos), il est bon de s'inscrire au plus tôt. Contacter la Ligue Rhône-Alpes de Vol Libre pour l'inscription. La formation d'accompagnateur de club est vivement encouragée par la FFVL. A ce propos, le club s'est déclaré très favorable à l'accueil des " jeunes " pilotes (questionnaire FFVL), ce qui est bien le minimum pour un club !

Bon de commande tee-shirt

Les tee-shirt seront disponibles début mars 2000. Remplissez votre bon de commande et renvoyer le avec votre règlement à Régis. Pour l'instant un seul modèle de logo sera disponible (ci-contre). Les autres suivront courant 2000.



Dépêchez vous, il y en aura pour tous...